



Surgères, le 15 novembre 2022

Ma Communauté
de Communes

COMMUNIQUÉ

Réunion du Conseil Communautaire

Mardi 22 novembre 2022 à 18h00

Communauté de Communes Aunis Sud
45 avenue Martin Luther King
17700 Surgères

Ordre du jour

1. ADMINISTRATION GENERALE

- 1.1 Contrat de développement et de transition 2023-2025 à passer avec la Région Nouvelle-Aquitaine – Autorisation de signature donnée au Président
- 1.2 Convention de partenariat relative au fonctionnement du Groupe d'Action Locale (GAL) – Autorisation de signature du Président
- 1.3 Groupe d'Action Locale (GAL) Aunis – Composition & désignation des représentants de la Communauté de Communes Aunis Sud
- 1.4 Motion proposée par l'AMF et émise dans le cadre de la loi de finances 2023
- 1.5 Participation de la Communauté de Communes Aunis Sud à la Société Publique Locale (SPL) portée par le département de Charente-Maritime

2. FINANCES

- 2.1 Révision de l'attribution de compensation de la Commune de Saint-Pierre-La-Noue
- 2.2 Révision de l'attribution de compensation de la Commune de Marsais
- 2.3 Part communautaire de Taxe d'Aménagement : Modalités de reversement de la taxe entre la Communauté de Communes Aunis Sud et ses communes membres

3. URBANISME – PLANIFICATION

- 3.1 Modification simplifiée n°1 du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal tenant lieu de Programme Local de l'Habitat de la Communauté de Communes Aunis Sud – Définition des modalités de mise à disposition du public

4. DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

- 4.1 Signature d'une convention-cadre relative à la surveillance et à la maîtrise foncière avec la Société d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural (SAFER) de Nouvelle-Aquitaine
- 4.2 Communauté de Communes Aunis Sud - Redevance d'occupation du domaine public

5. ENVIRONNEMENT

- 5.1 Candidature de la Communauté de Communes Aunis sud, porteur du service unifié « PTRE Aunis-vals de Saintonge », à l'appel à manifestation d'intérêt « déploiement des plateformes de la rénovation énergétique » du réseau France Rénov' en Nouvelle-Aquitaine pour 2023
- 5.2 Déchetterie de Saint-Médard d'Aunis – Cession de terrain à la Communauté d'Agglomération de La Rochelle
- 5.3 Etablissement Public Territorial de Bassin (EPTB) Charente - Rapport annuel d'activités de l'année 2021 – information
- 5.4 Parc Naturel Régional du Marais Poitevin - Rapport annuel d'activités de l'année 2021 – information

- 5.5 Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Sèvre Niortaise (SMBVSN) - Rapport annuel d'activités de l'année 2021 – information
- 5.6 Syndicat Mixte de La Boutonne (SYMBO) – Rapport annuel d'activités de l'année 2021 – information
- 5.7 Syndicat Mixte des Rivières et Marais d'Aunis (SYRIMA) - Rapport annuel d'activités de l'année 2021 – information
- 5.8 Syndicat Mixte Charente Aval (SMCA) - Rapport annuel d'activités de l'année 2021 – information
- 5.9 Syndicat Mixte Eau 17 – Rapport annuel d'activités de l'année 2021 – information
- 5.10 Cyclad - Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets & Indicateurs techniques et financiers 2021 – Information
- 5.11 Modification de la composition de la commission extracommunautaire « environnement »

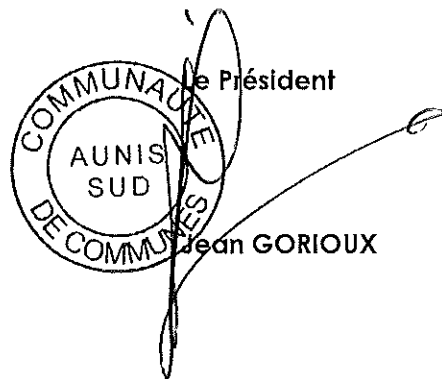
6. RESSOURCES HUMAINES

- 6.1 Affiliation du Syndicat mixte pour l'aménagement des digues de la Gironde au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Charente-Maritime
- 6.2 Modification du tableau des effectifs
- 6.3 Présentation du Rapport Social Unique 2021

7. SPORT

- 7.1 Ecole Multisport Aunis Sud – Tarification
- 7.2 Ecole Multisports Aunis Sud – Modifications du règlement intérieur
- 7.3 Vac'en sports – Tarification
- 7.4 Vac'en sports – Modification du règlement intérieur
- 7.5 Aide aux clubs pour les moins de 18 ans - Aide aux clubs pour la formation des bénévoles & Subvention au SCS natation

8. DECISIONS DU PRESIDENT PRISES EN VERTU DE SA DELEGATION

The image shows an official circular stamp of the 'Communauté de Communes Aunis Sud'. The stamp contains the text 'COMMUNAUTÉ DE COMMUNES' around the top edge and 'AUNIS SUD' in the center. Overlaid on the stamp is a handwritten signature in black ink. To the right of the signature, the text 'Le Président' is printed, and below the signature, the name 'Jean GORIOUX' is printed.

Le Président
Jean GORIOUX